

Ecole Mixte Presbytérale la Fraternité

le 5 octobre 2012

Rue Jean Gilles

Rue Jean Gilles # 63

Cité aux Cayes

Télé : 34 25 65 86 / 34 27 76 83

monikayiti @ yahoo.fr



Objet : Nouvelles de l'école La Fraternité

Aux Amis de partout,

L'année scolaire 2012/ 2013 a commencé avec beaucoup de retard a cause d'un décret présidentiel fixant la rentrée au 1<sup>er</sup> octobre. L'école la Fraternité a dû accepter ce changement de date.

Dès le début du mois de septembre, la direction était ouverte et une équipe de nettoyage très active, pour repeindre chaque classe avant l'arrivée des enfants. Une attention spéciale a été accordée à la classe des tout petits, pour la rendre attrayante et belle en couleur.



Sr Monique a multiplié les démarches auprès de la plus grande librairie du pays, pour bénéficier des livres subventionnés par l'état. Les livres subventionnés viennent en aide aux parents, qui en majorité, ont des faibles ressources. Les difficultés n'ont pas manqué à cause des problèmes sociopolitiques que traversent le pays en début d'année scolaire, mais l'école a pu s'approvisionner pour l'année. Le gouvernement, dans son souci d'aide aux enfants non scolarisés, essaie de mettre en place une subvention pour permettre au plus grand nombre d'enfants d'aller à l'école. Ce plan, entre dans l'obligation de chaque état de scolariser ses enfants gratuitement et la constitution haïtienne fait mention de ce droit fondamental.

Cette année l'école la Fraternité a changé la toile du corsage et du chemisier vue les difficultés rencontrées les années antérieures pour trouver le tissu exigé.



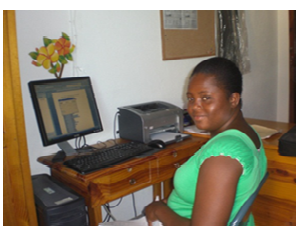
A la fin de l'année scolaire nous avons élaboré un règlement pour les parents, afin de faciliter le dialogue entre eux et l'école. Nous constatons, ces dernières années, un manque de prise en charge des parents envers leurs enfants. Au cours des réunions nous cherchons à partager avec eux notre vision éducative, en les invitant à prendre leur part de responsabilité dans l'éducation de leurs enfants.

Nous espérons que ce règlement sera un moyen efficace pour un vrai dialogue entre les responsables de l'école et les parents. L'école a effectivement repris comme annoncé la 1<sup>er</sup> octobre. Dès le premier jour nous avons eu un effectif de 125 enfants et les jours suivant le nombre a augmenté progressivement. Cette année l'effectif est de 326 élèves. Les enfants parrainés n'étaient pas tous là à la rentrée, nous souhaitons que dans les jours à venir ils seront

présents. Les élèves sont répartis dans 9 salles de classe. Certaines classes sont surchargées, mais nous avons ajouté une aide au professeur titulaire, pour le soulager. L'école fonctionne le matin de 7 hres15 à 12 hres30. Les instituteurs sont heureux de retrouver leurs élèves et malgré les contraintes rencontrées dans leur travail, si peu valorisé en Haïti, et les difficultés qu'ils vivent au sein de leur propre famille, ils sont motivés pour recommencer le travail.

Cette année les professeurs n'ont pas bénéficié de séminaire de formation durant l'été, comme nous le faisons chaque année. Nous pensons leur offrir une formation dans les mois à venir, en particulier sur l'utilisation de nouveaux ouvrages, que l'école a introduits cette année.

L'école La Fraternité, dans son désir de mettre son institution en réseau depuis sa fondation, a accepté la proposition du programme de subvention de l'état, en lien avec l'inspecteur de la zone, pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année. Ce programme, qui se veut une aide pour les parents, demande également une grande vigilance dans sa gestion. C'est un travail administratif rigoureux assumé par l'administratrice en



collaboration avec la directrice et Sr Monique. Nous espérons que cette initiative du gouvernement est une prise en charge à long terme de l'éducation

Les parents ont été bien informés de ce programme et nous sommes attentifs aux notes de presses du gouvernement à ce sujet.

Les résultats du CEP (certificat d'études primaires) 56 élèves ont été reçus et 2 seulement ont échoué. Nous aurions souhaité que tous soient admis et poursuivent leur scolarité dans les collèges de la zone. Les anciens élèves aiment revenir dans l'école pour saluer leur maître

L'école La fraternité remercie SOS pour son support et sa régularité dans l'accord attribué. Le budget réel de l'école, dépasse les subventions à cause de la hausse des prix de premières nécessités. Les frais de cantine sont très élevés. Une institution locale fournit du riz, des pois en très petite quantité, tous les 2 mois. Nous devons acheter dans le marché local au prix fort, le complément alimentaire, pour donner un repas par jour.



Chers amis de SOS, chers parrains et marraines, voici quelques échos de la rentrée scolaire 2012/2013.

Recevez notre cordiale amitié et continuez à soutenir les élèves plus démunis de la Fraternité, ainsi que l'institution qui les accueillent.

Melle Bénita Lamothe (directrice)

Sr Monique Boutin (coordonnatrice)

